

Kanaky indépendante !

A l'occasion du référendum organisé le 4 novembre, le peuple Kanak a très largement confirmé sa volonté de mettre fin à la colonisation française et d'accéder à l'indépendance. Nous ne devons pas nous laisser tromper par la proclamation officielle d'une "victoire" du non à 56,4%. Ces chiffres masquent mal un des problèmes majeurs de ce scrutin, qui entame largement sa légitimité : la composition des corps électoraux a été faite de telle façon qu'une partie de la population kanak en a été de fait exclue.

Car les résultats là où le peuple kanak vit majoritairement sont éloquentes : 82,2% de « oui » dans la province des Îles et 77,5% dans celle du Nord (25,9% dans la troisième province, celle du Sud).

Y compris le résultat global, qui intègre donc le vote de milliers de personnes directement issues de la politique de peuplement de la colonie appliquée durant des années par l'Etat français, est très différent de ce que les sondages annonçaient : 19,37% d'abstentions et, parmi les votes exprimés, 43,6% pour l'accès à l'indépendance.

Au-delà des choix tactiques et politiques autour de ce scrutin, le mouvement indépendantiste va poursuivre sa juste lutte pour le droit à l'autodétermination du peuple Kanak. Celui-ci est inaliénable.

L'Union syndicale Solidaires n'est pas une organisation de Kanaky et ne prétend nullement agir à la place des femmes et hommes de Kanaky, « dans les usines et dans les tribus » pour reprendre l'expression de nos camarades de l'USTKE. Prolongeant notre engagement anticolonialiste, qui est celui d'une partie du mouvement syndical français, notre rôle est d'informer sur la réalité coloniale, de soutenir celles et ceux qui luttent pour leur indépendance, d'être solidaires contre la répression.

Voilà à quoi nous nous attèlerons dans les mois qui viennent, avec toutes les forces syndicales, associatives et politiques actives en France qui partagent cet engagement.

Le 6 novembre 2018